SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 3180202: titres-services (excl. travailleurs des titres-services qui tombent sous la scp 322.01)

En vigueur au 01/04/2020 (Dernière actualisation de la page 20/05/2020)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP318.02.00).

Afin de déterminer les salaires mensuels bruts correspondants, les salaires annuels bruts barémiques indexés sont divisés par 12. Afin de déterminer les salaires horaires bruts correspondants, les salaires annuels bruts barémiques indexés sont divisés par le nombre 1976 (correspondant à une durée de travail hebdomadaire de 38 heures x 52 semaines).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Aucune allocation de foyer ou de résidence n'est octroyée en sus des barèmes.

1.1. : Barème

1.1.1. GROUPE DE FONCTIONS: DB4

Ancienneté (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	22803.3400	1900.2800	11.5402
1	24128.2700	2010.6900	12.2107
2	24426.3500	2035.5300	12.3615

1.1.2. GROUPE DE FONCTIONS: DA1

Ancienneté (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	28664.5000	2388.7100	14.5063
1	28664.5000	2388.7100	14.5063
2	29385.0600	2448.7600	14.8710

1.1.3. GROUPE DE FONCTIONS: DA2

Ancienneté (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	24641.7300	2053.4800	12.4705
1	25601.2100	2133.4300	12.9561
2	26560.7200	2213.3900	13.4417

1.1.4. GROUPE DE FONCTIONS: DA3

Ancienneté (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	22781.2700	1898.4400	11.5290
1	23664.4400	1972.0400	11.9759
2	24547.6200	2045.6400	12.4229

1.1.5. GROUPE DE FONCTIONS: DB1B

Ancienneté (en années)	Barème		
	SALAIRE ANNUEL	SALAIRE MENSUEL	SALAIRE HORAIRE
0	31732.4300	2644.3700	16.0589
1	31773.1500	2647.7600	16.0795
2	32302.0600	2691.8400	16.3472